

REGLEMENT DU JEU CONCOURS «Gagne ta raquette de badminton»

ARTICLE 1 – L'organisateur

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, dont le siège social est situé au 6 bis rue des Urbets – 18000 Bourges (ci-après l' « Organisateur »), organise du 25 juillet au 14 juillet 2025 inclus, un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé «Gagne ta raquette de badminton» (ci-après le « jeu »). Ce jeu sera accessible, à toute personne physique remplissant ci-après les « conditions relatives aux participants » et les « Modalités de participation au Jeu », à partir du questionnaire Forms (<https://forms.gle/b7qrU7FUZa4xHsoTA>).

ARTICLE 2 – Conditions relatives aux participants

Ce jeu gratuit, sans obligation d'achat, est ouvert aux personnes physiques résidant en France, majeurs ou mineurs, avec l'autorisation d'au moins un représentant légal, et disposant d'une adresse électronique valide (ci-après « les participants »).

L'Organisateur se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot. La participation au jeu-concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation.

La participation au jeu s'effectue exclusivement par le questionnaire Forms avant le 15 juillet 2025.

ARTICLE 3 – Modalités de participation au Jeu

L'organisateur lancera le jeu concours le 25 juillet 2025 sur les réseaux sociaux sous la forme d'une publication et en newsletter.

Pour participer au jeu, les participants doivent :

- Répondre au questionnaire Forms
- Renseigner ses informations personnelles
- Suivre le compte Instagram (https://www.instagram.com/liguebad_centrevalde Loire/) ou Facebook (<https://www.facebook.com/badmintoncvl/>) de l'organisateur
- Renseigner son profil Facebook ou Instagram
- Valider l'envoi de la réponse

Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule participation par personne. Il est interdit d'utiliser plusieurs adresses mail par personne.



Le jeu concours prendra fin le 14 juillet 2025 à 17h00. Toute participation incomplète, non conforme aux conditions exposées dans le présent règlement, comportant des indications fausses et/ou falsifiées, ne sera pas prise en compte et sera considérée comme nulle.

Article 4 – Sélection des gagnants

A compter du 15 juillet 2025, l'organisateur sélectionnera, parmi l'ensemble des participations sur Forms, un gagnant par tirage au sort aléatoire. L'organisateur s'assurera ensuite de la conformité aux modalités de participation au jeu. Si une des conditions n'est pas remplie, l'organisateur relancer le tirage au sort aléatoire, et ce, autant de fois que nécessaire.

Article 5 - Dotation

Le gagnant recevra une raquette Astrox99 game Yonex, fournis par le partenaire de l'organisateur +2bad, d'une valeur de 100€ PVC.

Le gagnant sera contacté par l'organisateur sur le profil Facebook ou Instagram renseigné lors de sa participation le 15 juillet 2025 afin de l'informer de son gain.

Le gagnant devra donner une réponse au maximum le 18 juillet 2025. Sans réponse du gagnant après ce délai, pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de l'organisateur (par exemple, si le gagnant est injoignable, a fourni des coordonnées inexactes ou obsolètes, etc...), la dotation restera la propriété de l'organisateur, ce dernier se réservant la possibilité de l'attribuer à un autre participant.

La dotation sera envoyée par l'organisateur avant le 4 septembre aux coordonnées transmises lors de leurs échanges.

Article 6 – Publication des résultats

Les résultats du jeu seront publiés sur le compte Instagram et Facebook de l'organisateur lors de la réception des coordonnées du gagnant par le partenaire.

Article 6 – Vie privée

Le présent article prend en compte les règles en matière de protection personnelle imposées par le règlement général sur la protection des données (RGPD) en date du 25 Mai 2018. Seules les informations nécessaires au bon déroulement du présent jeu et à la remise des lots en cas de gain sont collectées.

Cet article a pour but de vous donner toutes les informations utiles sur la collecte, l'utilisation et les destinataires de vos données personnelles.

1) Participation au Jeu



Les données personnelles de chaque participation sont recueillies obligatoirement par l'organisateur pour participer au jeu et prendre contact avec les gagnants.

2) Données personnelles recueillies

Il s'agit uniquement des données d'inscription nécessaires au bon déroulement du jeu à savoir :

- nom et prénom
- adresse mail
- profil Facebook ou Instagram
- adresse postale du gagnant

Ces données sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique jusqu'à l'envoi des dotations, puis détruites.

3) Destinataire de ses données personnelles

Les informations personnelles recueillies ne sont utilisées que dans le cadre de l'opération décrite dans ce règlement. Elles seront uniquement destinées à l'Organisateur aux fins de s'assurer du bon déroulement du jeu, de la désignation du gagnant et de la distribution de la dotation. Ces données ne seront, en aucun cas, utilisées à des fins de sollicitations commerciales.

5) Sécurité des données

Le responsable du traitement au sens de l'article 4 paragraphe 7 du RGPD est :

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, au sein du siège social, 6 Bis rue des Urbets – 18000 Bourges. La collectivité s'engage à respecter la législation Française et Européenne en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel afin d'assurer leur protection, sécurité, et confidentialité.

Article 7 – Droit des participants sur leurs données personnelles

En application de la loi n° 78-17 Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004 et du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 Mai 2018, les participants disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer un courrier à l'adresse suivante :

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, au sein du siège social, 6 Bis rue des Urbets.

